

ACCUEIL DE LOISIRS VILLAGES RÉCRÉ *A Préaux*

VACANCES HIVER 2019

LA VIEUX RUE / PRÉAUX / SERVAVILLE SALMONVILLE

Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

• Modalités

Le centre sera ouvert de 7h45 à 17h45 du Lundi 11 au vendredi 22 février (Semaines 7 et 8). **Les horaires sont à respecter, il ne sera pas possible d'amener ou de reprendre un enfant entre 9h et 17h, sauf impératif de RDV.**

Il peut accueillir au maximum 50 enfants de 3 à 12 ans. Les inscriptions se feront à la semaine de 5 ou 4 jours.

• Activités proposées

Les activités manuelles, jeux sportifs divers, jeux d'éveil, de plein air, sensoriels, contes, chants, cinéma, visites... constituent l'essentiel de l'animation du groupe des 3/6 ans.

En ce qui concerne les + de 6 ans, des activités plus sportives peuvent être mises en place et parallèlement des animations d'arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, visites diverses... complètent les différents programmes

Les plannings sont affichés dans le hall d'entrée, le premier jour de la semaine de fonctionnement du centre.

• Équipe d'animation

Elle sera composée d'un directeur et d'animateurs diplômés.

Le nombre d'animateurs sera fonction des effectifs d'enfants, et celui-ci respectera le taux d'encadrement réglementaire.

• Tarifs journaliers

SEMAINES 7 et 8 (au choix 5 ou 4 jours)	Prix de la journée	
	(CA)*	HC
Du 11 au 22 février 2019	12,00€	17,00€

(CA)* Les Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin et communes conventionnées

Le centre accepte les aides diverses : CAF - chèque ANCV - Comité d'entreprise - MSA etc ...

Une réduction de 20% peut être accordée en fonction du revenu d'imposition seulement pour les Préautais. Fournir le justificatif d'imposition au moment de l'inscription.

En cas d'absence, il n'y a pas de remboursement, sauf présentation d'un justificatif.

• Locaux implantés à Préaux

Le centre de loisirs utilise essentiellement les locaux de la Clef des Champs à Préaux, ainsi que les équipements sportifs avoisinants (court de tennis, terrain de foot, terrain multisport)

• Inscriptions

Les dossiers sont à retirer à partir du **Lundi 7 Janvier 2019** en mairie de Préaux, Servaville-Salmonville ou La Vieux Rue. (Disponibles également sur le site). Et ils sont à redéposer complets en mairie de Préaux au plus tôt.

Durant la période de fonctionnement, les dossiers seront à déposer directement sur le lieu de l'accueil.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE PRÉAUX 02.35.59.02.63

auprès de Karine Durieu

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site: <http://www.preaux76.fr/>